

NON A LA LOI « EL CONNERIE » AGISSONS ENSEMBLE



Après les cadeaux faits au MEDEF avec notamment le CICE, le gouvernement s'apprête à faire un nouveau geste envers ces grands patrons qui « veillent » sur nous.

Le MEDEF avait sorti son pin's qui déclarait vouloir créer 1 million d'emplois en échange du CICE (cadeau de 41 milliards €), où est passé le pin's aujourd'hui ?

- Une augmentation du nombre de chômeurs,
- Des patrons qui ont vu leurs rémunérations augmenter bien plus vite que nos augmentations de salaires.

La loi Rebsamen offrait un nouveau cadeau au patronat.

- Une réduction des droits du salarié
- Une augmentation des droits pour les employeurs

Aujourd'hui une remise à plat du code du travail, qui, rappelons-le, a été créé pour protéger les salariés. **Si demain ce texte devait voir le jour, nous négocierons vos chaînes, car c'est bien le retour à l'esclavagisme qui pointe le bout de son nez.**

Cette loi comporte notamment :

- Un plafonnement des indemnités prudhommales,
- Une modification de la définition du licenciement économique,
- La mort de la durée légale du travail,
- Le CPA, c'est un compte attaché à la personne, c'est l'individualisation des droits collectifs et donc la remise en cause de chacun de ces droits ! C'est l'instrument de destruction de tous les droits par l'individualisation totale des relations sociales. Un salarié ne pourra plus exiger de bénéficier des droits collectifs de la convention collective de l'entreprise. Il devra se « vendre », à charge pour lui d'entretenir son employabilité !
- La possibilité d'organiser un référendum "contraignant" des salariés à valider des accords d'entreprise signés par des organisations syndicales recueillant moins de 30% des voix aux élections professionnelles, même si les syndicats majoritaires y sont opposés.

**Depuis quand, faciliter les licenciements crée des emplois ?
On nous prend vraiment pour des « cons ».**

Cette loi doit permettre au patron de vous licencier, dès que :

- L'actionnaire n'en aura pas assez dans sa poche,
- vous refusez de travailler plus de 35 Heures,
- vous refusez de voter pour une organisation de travail non validé par un accord d'entreprise

Les dernières lois Macron, Rebsamen, CICE, ... n'ont été faites que dans le sens du patronat. Regardons ensemble les dernières régressions sociales, qu'allons-nous laisser à nos enfants ? Des contrats précaires qui seront payés à des niveaux très bas pour satisfaire une poignée de privilégiés. Il est temps de dire stop et de manifester notre colère pour que nos enfants aient un véritable avenir.

Nous appelons donc l'ensemble des salariés à venir manifester le mercredi 9 mars 2016, à 13H, place de la République à Lille, ou de rejoindre les initiatives locales.